

Cyprinodontidés de la cuvette congolaise



(*Adamas formosus* n. gen, n. sp. et nouvelle description de *Aphyosemion splendidum*)

Fig. 1. - *Adamas formosus* n. gen., n. sp., ♂ de la localité n° 111.

par J.H. HUBER *

M. Chauche.

Abstract

From the results of his 1978 trip to Congo, the author studies here the systematics, biology and ethology of some Cyprinodonts from the western part of the Congo Basin.

A new genus is created for an original new species, *Adamas formosus*. The author discusses the systematic position of *Aphyoplatys duboisi*, *Epiplatys chevalieri* and *Aphyosemion (Raddaella) splendidum*. Two taxa are put in synonymy: *Ep. nigricans* is a junior synonym of *Ep. chevalieri* and *A. kunzi* is a junior synonym of *A. splendidum*.

INTRODUCTION.

Mon essai de regroupement des espèces du genre *Aphyosemion* m'ayant fait apparaître l'importance de leur biologie, l'étude de celle-ci fut l'objectif principal d'un voyage en solitaire au Congo, du 3 juillet au 15 août 1978.

Quatre-vingt nouvelles localités (n° 101 à 180), habitées par des Cyprinodontes, parmi lesquelles seize (n° 104, 106-107, 110 à 114, 124 à 126, 128 - 129, 133, 140, 157) appartiennent à la cuvette congolaise, ont été recensées. Beaucoup de problèmes posés par le peuplement de cette région ont pu être élucidés. Ils feront l'objet d'une série de publications, celle-ci ne concernant que des récoltes de la cuvette congolaise. J'adresse mes plus vifs remerciements à M. et Mme Dédel et à M. et Mme Kong, guyanais d'origine, pour leur appui total, sur le plan matériel et moral, au cours de mon séjour.

LA CUVETTE CONGOLAISE.

La République populaire du Congo s'étend de part et d'autre de l'Equateur sur 342 000 km², à l'Est et au Sud du Gabon.

La partie septentrionale comprend le plateau intérieur à l'Ouest (savanes) et au Nord (forêts), et la cuvette congolaise à l'Est. Cette cuvette résulte d'une vaste plaine (faible déclivité des sols, altitude comprise entre 200 et 400 m) et du grand fleuve Congo, accompagné de ses affluents de droite ; du Nord au Sud : l'Oubangui, la Likouala-aux-Herbes, la Sangha, la Likouala-Mossaka (Kouyou, Mambili), l'Alima, la Nkényi et la Léfini.

La cuvette couvre le tiers du pays et s'étend dans sa plus grande longueur sur 800 km du Nord au Sud et en largeur sur 250 km de l'Ouest à l'Est, mais la partie congolaise apparaît peu importante en regard de l'immense partie zairoise, sur la rive gauche du Congo. L'ensemble du bassin du Congo occupe en effet 4 millions de km² et le fleuve est large de 12 à 20 km autour de Mossaka.

La cuvette congolaise est délimitée par des plateaux et collines : plateaux oubangiens au Nord et Batéké au Sud, relief de la Sangha à l'Ouest. Les sols sont alluvionnaires, d'origine quaternaire. Le climat est de type subéquatorial, les saisons étant peu marquées. De fortes précipitations entraînent des inondations qui ne sont résorbées que lentement et expliquent la présence de la forêt.

La vaste forêt du Nord, couvrant 13 millions d'hectares, est inondée à 55 %. Les communications par la route sont inexistantes et pour accéder au centre de la cuvette, à Ntokou (loc. 133), il a fallu 7 heures de pirogue à moteur. Les 15 autres localités sont situées en bordure de la cuvette ou, plus à l'Ouest, dans les galeries marécageuses des affluents du Congo.

* Laboratoire d'Ichthyologie générale, Muséum national d'Histoire naturelle, 43, rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 05.

ETUDE DES FORMES RÉCOLTÉES.

1) *Adamas formosus* n. gen., n. sp.

Holotype (MNHN 1979 - 199) mâle, 17,3 mm (LS), 22,1 mm (LT) de la localité n° 133, en face du village Ntokou près des rives de la Likouala-Mossaka, République populaire du Congo. Ntokou est situé à environ 7 heures de pirogue à moteur en aval de Makoua, peu après le confluent de la Likouala et de la Mambili, et celui de la Likouala et de la Bokiba qui forment la Likouala-Mossaka. Notons, en effet, que sur la carte IGN actuellement disponible, Ntokou est placé par erreur sur les rives de la Mambili, au Nord-Est de Makoua. Récolte le 17 juillet 1978 à 9 heures, **J.H. Huber** leg.

Paratypes (MNHN 1979 - 200) : 4 spécimens de la localité n° 133.

Paratypes (MNHN 1979 - 201) : 6 spécimens de la localité n° 125 dont un est étudié (tableau I).

Paratypes (MNHN 1979 - 202) : 6 spécimens de la localité n° 111 dont trois sont étudiés (tableau I).

La localité n° 125 est située à 50 km au Nord d'Obouya, près du pont sur la Vouma, et la localité n° 111, la plus méridionale, en face de Tchicapika, à une trentaine de km à l'Est d'Olombo. Les Poissons ont été pêchés respectivement les 13 et 9 juillet 1978, **J.H. Huber** leg.

Patron de coloration en vie.

Le patron de coloration du mâle ressemble beaucoup à celui d'*Aphyosemion* : présence du bouclier, nageoires bleu pâle bordées de rouge, corps bleu pâle ponctué de points rouges ayant parfois tendance à former des lignes irrégulières. Au premier coup d'œil, le Poisson ressemble de façon frappante à un jeune mâle de certaines populations de *A. christyi*.

La femelle est de couleur terne, beige-marron, avec quelques points rouges sur le corps, comme une femelle d'*Aphyosemion*.



Fig. 2. - *Adamas formosus*, ♀ de la localité n° 111. **M. Chauche.**

Cependant, trois caractères de la livrée distinguent nettement cette espèce des autres *Aphyosemion*.

1) Le plus important est l'existence chez les deux sexes d'une tache cordiforme frontale, brillante, blanc-bleuté, qui n'est présente chez aucun autre Cyprinodontidé connu. Cette tache ne ressemble pas à celle, jaune brillant et de forme imprécise, des *Epiplatys* ; son dessin est en effet bien délimité et suit le contour de 4 écailles.

2) Le second est la présence temporaire d'une bande noire ou grise sur le corps de la femelle, à l'exception de la partie ventrale. Cette bande qui apparaît à la suite de certains stimuli, est d'abord étroite et grise, puis plus large et plus foncée.

3) Le troisième, mineur, consiste chez le mâle en un liseré rouge sur la dorsale et l'anale, le long de leur insertion.

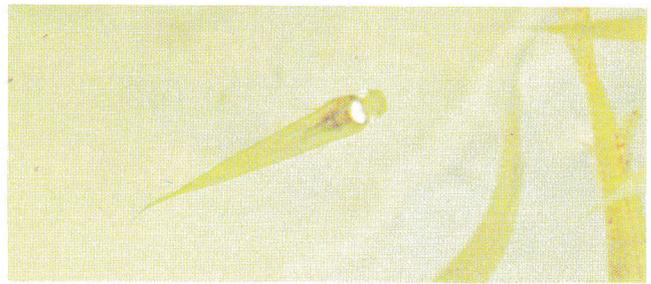


Fig. 3. - Mise en évidence du «diamant», tache frontale d'éclat blanc-bleuté.

Localité 110 sur le terrain (en haut).
Localité 111 en aquarium (en bas).

J.H. Huber.
M. Chauche.

Patron de coloration après fixation.

L'holotype ne possède quasiment plus de pigmentation dans les nageoires. Le bouclier subsiste, ainsi que les rangées de points rouges, devenus jaunes (de haut en bas : 7 points dans la première série, 22 dans la seconde, 24 dans la troisième, 19 dans la quatrième et 8 dans la cinquième) et la tache frontale, devenue noire. Enfin, des mélanophores sont répartis nombreux sur tout le corps, à l'exception du ventre.

Les femelles sont plus foncées, de couleur générale grisâtre, avec une forte densité de mélanophores, sauf sur le ventre. Quelques points rouges parviennent à ressortir sur le fond sombre. La tache frontale est également apparente et de couleur noire.

Morphologie.

L'un des plus petits Poissons de la famille, de forme élancée, présentant la combinaison de caractères suivante.

1) Oeil grand et brillant, tête allongée.

2) Dorsale courte ($D = 8 - 9$), anale moyenne possédant certains rayons prolongés ($A = 15$), déplacement D/A très marqué ($+ 12$ à $+ 14$).

3) Ecaillure frontale imprécise, probablement de type G. Les six écailles frontales plus grandes semblent ne pas se superposer, mais rester pratiquement indépendantes.

4) Neuromastes et pores sensoriels du front caractérisés par une configuration imprécise et une extrême variabilité à l'intérieur d'une même population. Le plus souvent, les neuromastes postorbitaux sont visibles ; les 6 neuromastes orbitaux sont parfois visibles, mais fréquemment remplacés par des pores sensoriels ; enfin, les deux neuromastes préorbitaux peuvent être tous les deux absents, ou bien l'un présent, l'autre absent (remplacé alors par un ou deux pores sensoriels), ou encore réduits à deux minuscules «boutons» sensoriels, à peine visibles au grossissement X 40 de la loupe binoculaire.

Les organes sensoriels, quels qu'ils soient, sont très rarement protégés dans des sillons, mais au contraire totalement exposés.

En outre, le Poisson possède souvent de 1 à 4 organes sensoriels à proximité de l'œil, en avant et en arrière de celui-ci et/ou deux neuromastes, disposés verticalement, au 1/3 de la distance œil-opercule. La ligne latérale est quasiment absente.

5) Dents petites, monocuspides, nombreuses sur les deux maxillaires et tournées vers l'intérieur.

Discussion.

Compte tenu des caractères originaux énumérés ci-dessus, je propose de créer le nouveau genre *Adamas* pour recevoir cette espèce.

Ethymologie. Du latin *adamus*, *antis*, substantif masculin : acier ou le diamant, allusion à l'éclat de la tache cordiforme frontale qui est unique dans la famille des Cyprinodontidés.

D'autre part, ce genre possède des caractères propres tantôt à des représentants des Rivulinés, tantôt à des membres des Procatopodiné.

Il se rapproche de certains Rivulinés, ceux du genre *Aphyosemion* en particulier, par l'apparence morphologique générale, le patron de coloration, le dichromisme sexuel, mais il s'en distingue par le fort décalage D/A, la structure des organes sensoriels frontaux, l'éthologie et la biologie.

Il se rapproche de certains Procatopodiné par ces quatre derniers caractères et par la présence potentielle d'une forte pigmentation mélanique. Il s'en distingue par l'écaillure frontale, probablement apparentée du type G, par le patron de coloration et, particulièrement, la présence du bouclier.

Il est par conséquent difficile de placer *Adamas* dans l'une plutôt que dans l'autre sous-famille. En suivant les propositions de Clausen (1967), il devrait appartenir aux Procatopodiné, en raison de la structure «vestigiale» et variable des organes sensoriels frontaux. Cependant, *Adamas* me semble plus proche des Rivulinés, en raison de certains caractères en commun avec le genre *Aphyosemion*.

Nos connaissances étant trop fragmentaires, il est préférable de considérer *Adamas* comme intermédiaire entre Procatopodiné et Rivulinés, en attendant qu'une révision définisse mieux les limites des deux sous-familles.

Aquariologie.

Ces premières observations sont dues à M. Chauche (comm. pers. 24-II-79). «Les Poissons, au nombre de 7, ont été reçus dans un état très affaibli, le 15 août 1978. Après quelques semaines de nourriture vivante, deux couples étaient vivants et avaient grossi jusqu'à une taille d'environ 3 cm. Le premier alevin, minuscule (d'une longueur de 3 mm environ), est apparu vers la fin de janvier 1979. Depuis, les adultes ont été changés d'aquarium et trois autres alevins sont apparus après quinze jours de séparation. La durée d'incubation peut donc être estimée à deux semaines. Les œufs sont probablement très petits et n'ont pas encore été trouvés. Le comportement est calme tant entre les deux mâles qu'entre les deux sexes».

2) *Aphyoplatys duboisi* (Poll, 1953)

Cette espèce a été décrite d'après onze individus de la région du Stanley Pool, près de Kinshasa, au Zaïre. Plusieurs importations ont confirmé sa présence dans cette région et je l'ai moi-même pêché près de Brazzaville, dans l'île Mbamou (loc. n° 179) ; en revanche, sa présence dans la cuvette congolaise est nouvelle.

Bien que les deux régions soient distantes de 400 km environ, je n'ai pas constaté de différences significatives entre les deux populations. Le patron de coloration des Poissons que j'ai pêchés est caractérisé par un corps vert tendre iridescent décoré de séries longitudinales de tous petits points rouges, une tête citron-brillant (comme chez *Epiplatys dageti*), un maxillaire inférieur souligné d'une barre noire et des nageoires impaires ornées d'un liseré submarginal rouge.

La structure des organes sensoriels du front présente des analogies avec celle d'*Adamas formosus* : forte variabilité, présence de pores à la place des neuromastes, organes sensoriels exposés. L'écaillure est de type G normal, avec parfois une paire d'écaillures F.

Clausen (loc. cit.) a séparé *duboisi* des *Epiplatys* pour le placer dans le genre monotypique *Aphyoplatys*, «intermédiaire entre *Aphyosemion* et *Epiplatys*».

Selon Scheel (1958), au contraire, *duboisi* doit être rapproché d'*Epiplatys*, en raison du nombre élevé de chromosomes ($n = 24$) et du type d'hémoglobine.



Fig. 4. - *Aphyoplatys duboisi*.

O. Böhm.

Cependant, l'éthologie et la biologie semblent bien distinguer cette espèce des *Epiplatys* (voir plus loin). De plus, Scheel (loc. cit.) rapporte que la cour pré-nuptiale ressemble davantage à celle de Procatopodiné. Comme pour *Adamas*, il est difficile de trancher et, pour toutes ces raisons, je préfère séparer *duboisi* d'*Epiplatys* en considérant *Aphyoplatys* comme valide.

3) *Epiplatys chevalieri* (Pellegrin, 1904).

Cette espèce a été décrite d'après trois spécimens provenant de Brazzaville ; plus tard, elle a été retrouvée à plusieurs reprises dans la même région, au Congo et au Zaïre.

D'autre part, *Epiplatys nigricans* a été établi par Boulenger (1913) pour 3 spécimens provenant de Dungu, dans le bassin du Congo central, au Zaïre. Beaucoup d'auteurs ont également récolté cette espèce dans toute la cuvette congolaise : bassin de la Sangha, lac Tumba.

Les deux espèces sont isomorphes et Lambert (1961 : 29 - 30) considère *nigricans* comme une sous-espèce de *chevalieri*, la forme nominale étant plus trapue.

Mes spécimens, originaires des mêmes régions, présentent une morphologie variable et l'on peut, selon le cas, les rapporter à l'une ou à l'autre des sous-espèces ; je propose donc que *nigricans* soit considéré comme un synonyme récent de *chevalieri*.

4) *Aphyosemion (Raddaella) splendidum* (Pellegrin, 1930)

Nouvelle description

L'espèce a été décrite d'après des matériaux de deux localités. Ceux de la Sangha sont considérés comme typiques, quoiqu'il n'ait pas été désigné d'holotype ; les autres ont été pêchés près de la route entre Souanké et Garabazim, à l'extrême Nord-Ouest du Congo. J'ai visité les deux régions (loc. 157 et 154 respectivement) et j'y ai retrouvé le Poisson.

D'autre part, Radda (1975) a décrit *A. kunzi* à partir de spécimens de la région de Makokou au Gabon nord-oriental. J'ai également récolté ce Poisson à plusieurs reprises dans la région de Mékambo. La comparaison des Poissons *in vivo*, laisse peu de doute quant à l'identité de *A. kunzi* et de *A. splendidum*. Ces Poissons présentent également la même morphologie (cf. Tableau I).

Pour m'assurer de ce dernier point, j'ai revu le matériel de Pellegrin. Je suis donc en mesure de désigner un lectotype et de proposer une nouvelle description, la diagnose originale étant déjà ancienne.

Lectotype (MNHN 29247) : mâle, 62,6 mm (LS), 78,2 mm (LT).

Paralectotypes : 51 exemplaires de la localité du lectotype (Sangha), dont un est également étudié : 41,8 mm (LS), 51,9 mm (LT).

Paralectotypes : 23 exemplaires pêchés près de la route de Souanké à Garabinzam, au Congo nord-occidental.

Matériel complémentaire (MNHN) : 4 mâles, 1 femelle, de la localité n° 157, à environ 40 km au Sud de Ouesso, sur la rive droite de la Sangha, vers un camp forestier avant Mboko, J.H. Huber leg.

Morphologie.

Grands Poissons de 8 à 12 cm, d'allure massive, présentant la combinaison de caractères suivante :

- nombre élevé de rayons à la dorsale et à l'anale (D = A = 16 - 19), décalage D/A faible (+ 4), prolongements filamenteux variables ;
- neuromastes frontaux ouverts ; écaillure frontale de type G, la série F étant parfois présente ;
- épines cténoïdes fréquentes sur les écailles des vieux mâles surtout (Huber, 1978 : 12).

Patron de coloration.

Variable chez le mâle. Tous les spécimens ont en commun la tache rouge post-operculaire et la bande marginale inférieure, de couleur blanche à la caudale. La coloration du corps et de l'anale varient de façon importante d'un individu à l'autre. La femelle ne présente que quelques points rouges sur le corps beige.

(1) Dans le sens où le développement des œufs nécessite 4 mois d'incubation à sec en captivité, mais que, dans la nature, les eaux ne sont pas asséchées au cours de la saison sèche (témoignages recoupés de congolais).

Répartition géographique.

La mise en synonymie de *A. kunzi* et la découverte de l'espèce dans les localités n° 111 et 133 élargit sensiblement l'aire de répartition qui s'étend du Gabon au Congo. Au Nord, *A. (R.) splendidum* est remplacé par *A. (R.) batesii* et on ne connaît pas encore la limite de sa distribution vers le sud.

Position systématique.

Le sous-genre *Raddaella* occupe une place originale parmi les *Aphyosemion*. Les récentes études sur son cycle de vie, son éthologie et son caractère de «pseudo-annuel» (1) corroborent les hypothèses proposées lors de la création du sous-genre (Huber, 1977).

BIOLOGIE, ETHOLOGIE.

Les biotopes visités sont différents des marigots ou des petits ruisseaux de forêt peu courants, sur fond de sable, habitat typique d'*Aphyosemion*. Il s'agit au contraire de zones très calmes, le plus souvent stagnantes, sur fond d'argile ou de tourbe. On peut distinguer schématiquement deux types de biotopes.

1) Les rives très calmes des fleuves et des rivières. La végétation y est abondante, sous la forme de Roseaux et de Jacinthes d'eau. L'eau est claire. Citons, pour exemple, les caractéristiques de la localité 133 (centre de la cuvette). À 9 heures, le 17 juillet, la température de l'air était de 21,5 °C, celle de l'eau de 22,3 °C. L'eau qui atteignait 50 cm de profondeur avait un pH de 5,8 et un TH de 1,5. Les Poissons, très abondants, étaient cachés pêle-mêle dans les lognues racines des Jacinthes d'eau ; leur éthologie n'a donc pas pu être étudiée à cet endroit. Des *Ep. chevalieri*, jeunes, et des *Adamas formosus* y vivaient en grand nombre, tandis que *Aphyoplatys duboisi* et *Kribia nana* semblaient moins fréquents. Enfin, 3 femelles de *A. splendidum* ont été pêchées par hasard.

Tableau I
Proportions (exprimées en % de la longueur standard) et données méristiques

ESPECES,	LOCALITÉS	Sexe	LS mm	LT mm	LT	PD	PA	PV	T	Ht	D	A	D/A	L.L.
<i>Adamas formosus</i>	n° 133 Holotype	♂	17,3	22,1	128	68	55	42	29	18	9	15	+ 14	29 + 2
		♂	14	17,6	126	72	60	46	31	21	9	15	+ 14	27 + 1
		♂	18,6	23,6	127	73	56	47	28	19	8	15	+ 13	27 + 2
		♂	15,4	19,6	127	70	56	44	28	21	9	15	+ 12	27
		♂	14,1	17,8	126	72	58	43	29	20	9	15	+ 13	27
<i>Aphyoplatys duboisi</i>	n° 124	♂	15,6	21	135	71	60	51	28	20	11	18	+ 9	26
		♀	14,2	17,7	125	72	63	51	29	20	10	16	+ 8	27 + 1
		♀	13	16,8	129	69	60	51	28	19	10	17	+ 8	26
		♀	12,1	16	132	70	62	52	29	21	11	16	+ 8	26
		♂	17,5	22,5	129	69	59	49	27	19	11	15	+ 7	26 + 1
<i>Epiplatys chevalieri</i>	n° 129	♂	31,6	37,6	119	76	58	49	28	20	8	14	+ 13	29
		♀	20,9	24,4	117	78	58	49	29	18	8	13	+ 12	28 + 2
		juv.	16,7	20,5	123	78	60	51	30	19	7	14	+ 13	27
		♂	33,7	40,6	120	77	60	48	28	20	9	16	+ 12	27 + 2
		♀	27	36	133	79	61	51	28	17	9	15	+ 12	27 + 2
		♀	25,1	33,2	132	78	63	49	28	17	9	15	+ 11	28 + 2
<i>Aphyosemion (Rad.) splendidum</i>	lectotype paralectotype n° 157	♂	62,6	78,2	125	59	56	48	27	19	16	17	+ 3	
		♂	41,8	51,9	124	57	56	47	27	19	17	18	+ 4	
		♂	49,9	59,5	119	60	55	44	26	17	17	18	+ 3	36 + 1
		♂	44,6	55	123	61	56	46	25	18	18	19	+ 4	37
		♂	45,3	57,1	126	59	54	46	25	18	17	18	+ 4	38
		♂	43,4	52,6	122	59	54	45	24	18	17	18	+ 4	36 + 2
		♀	35,7	43,2	121	58	58	47	25	17	18	19	+ 4	35 + 3
		♂	42,4	52,5	124	58	55	48	25	17	17	17	+ 3	
		♂	39,2	46,7	119	59	56	43	24	17	16	17	+ 3	
		♂	30,9	37	120	58	56	46	28	19	17	17	+ 4	
	Makokou Gabon Coll. A. Brosset (<i>A. kunzi</i>)													

De manière générale, ce type de biotope (loc. 104, 112, 125) est favorable à *Ep. chevalieri* et à *Adam. formosus*.

L'Epiplatys vit en surface, les jeunes nageant à découvert, tandis que les adultes ont tendance à se dissimuler et sont peu mobiles. *Adamas formosus*, de tempérament calme et grégaire, forme des bancs de 15 à 30 adultes, mâles et femelles, et nage paisiblement en pleine eau. Ces bancs ont une cohésion remarquable, puisqu'à l'approche du danger, les Poissons ont tendance à se regrouper, en nageant de manière concentrique.

Dans ce type de biotope, les *Aphyosemion* sont absents ou très rares.

2) Les mares stagnantes, en bordure des fleuves ou rivières. Leur superficie est très variable, de quelques mètres carrés (loc. 111) à 50 m de diamètre. La végétation aquatique est inexistante, car le soleil ne pénètre pas la couverture forestière. Le sol est marécageux et constitué d'argile jaune, recouverte d'une épaisse couche de feuilles. Citons les caractéristiques de la localité 111 : petites mares ou fossés de la forêt inondée, séparés les uns des autres en fin de saison sèche. A 16 h 30, le 9 juillet 1978, la température de l'air était de 24 °C, celle de l'eau de 24,2 °C. L'eau

qui ne dépassait pas 20 cm de profondeur avait un pH de 4,4 et un TH de 0,5. *Adamas formosus* était abondant, en compagnie de *Ep. multifasciatus* et de *Ctenopoma* sp. Le comportement de *Adam. formosus* était le même que précédemment, mais ses bancs étaient localisés plutôt près des bords ; celui d'*Epiplatys multifasciatus* était analogue à celui d'*Ep. chevalieri*. Le comportement de *Aphyoplatys duboisi* est mal connu : il ne forme pas de bancs, et il ne se tient pas à la surface, à l'encontre des *Epiplatys*.

De manière générale, ce type de biotope semble mieux convenir à *Ep. multifasciatus*, aux *Aphyosemion* du groupe *elegans* et à *A. splendidum* qui restent tout de même rares. Notons que *A. splendidum* n'a été pêché en abondance qu'une seule fois (loc. 157) ; il est probable qu'il préfère les biotopes plus éloignés du lit de la rivière. On le trouve dans les régions les plus retirées du fossé où il se tient au fond, au milieu des feuilles. Les femelles sont plus nombreuses que les mâles, chaque coin hébergeant un mâle et plusieurs femelles de tailles variables. La réaction de fuite est originale : une fois découvert, le Poisson (il s'est souvent agi du mâle) quitte sa cachette de façon brutale, en suivant une trajectoire rectiligne, à peu près perpendiculaire au bord du fossé.



Fig. 4. - Biotope de la localité n° 124.

J.H. Huber.



Fig. 5. - Biotope de la localité n° 111.

J.H. Huber.

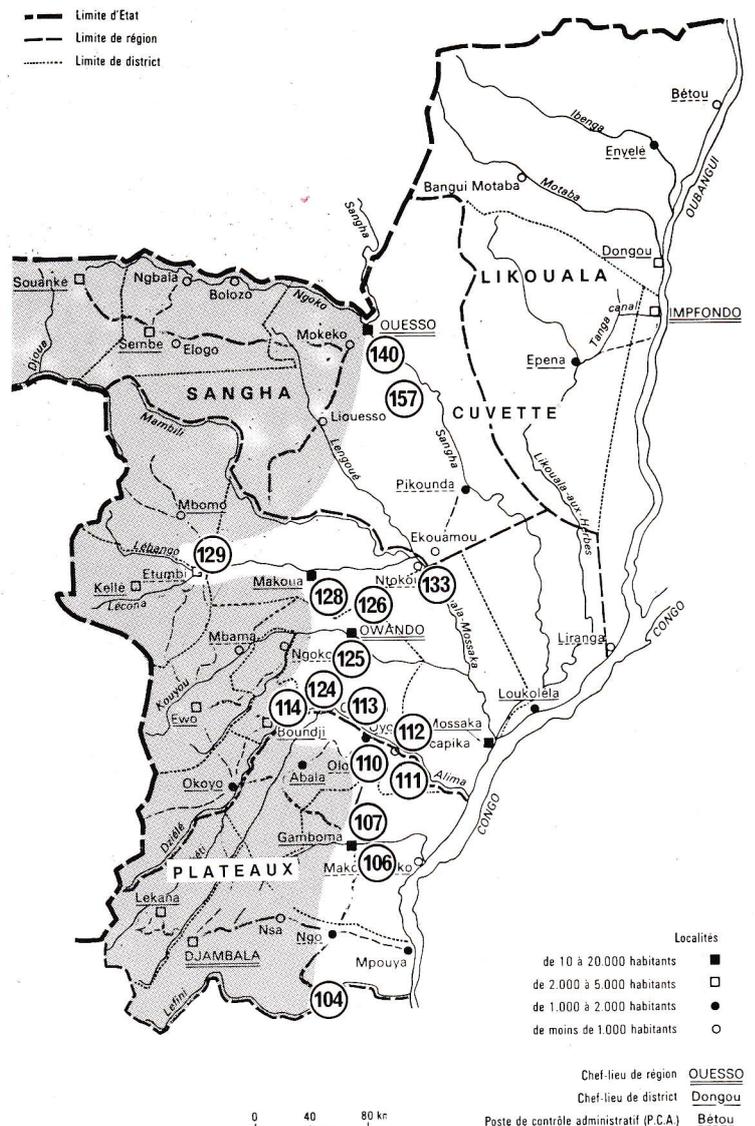


Fig. 6. - Carte du Nord et du Centre de la République populaire du Congo, présentant la localisation des 16 stations de la cuvette congolaise visitées par l'auteur.

Tableau II
Les Poissons pêchés dans la cuvette congolaise et leur abondance relative

Localité	Rivière	<i>A. (R.) splendidum</i>	<i>Adamas formosus</i>	<i>Aphyoplatys duboisi</i>	<i>Ep. chevalieri</i>	<i>Ep. multifasciatus</i>	<i>A. (A.) gpe elegans</i>	Cyprinidés	Characoides	Eléotridés	<i>Ctenopoma</i>	<i>Clarias</i> ou Loche
104	Léfini				+			++	+++			
106	Nkéni			+++			+			+	++	+
107	Nkéni				+++				++			
110	Alima		++	+			+			+		
111	Alima	+	++			++	+	+	+	+	++	+
112	Alima				+++	+		++	+			
113	Alima					++	+					
114	Alima					+	++	+++				
124	Alima			++			+++					
125	Vouma		+++	+	+++		+		++	++		+
126	Kouyou			++	+++		+		+	++		+
128	Likouala				++				+		+++	+
129	Likouala				+++			+++	+	++		
133	Likouala	+	+++	++	+++					++	+	
140	Sangha						+				+++	+
157	Sangha	+++						++			+	+

Légende : + rare - ++ abondant - +++ prépondérant, très abondant

Le tableau II présente de façon synoptique le peuplement des 16 localités visitées. Il est difficile d'en tirer des conclusions, car le nombre de cas est trop limité, aussi me bornerai-je aux remarques suivantes.

1) *Ep. chevalieri* préfère les rives claires des fleuves, tandis que *Ep. multifasciatus* affectionne les biotopes plutôt stagnants de la cuvette. Remarquons qu'il est très abondant dans les régions adjacentes du plateau.

2) La même opposition pourrait exister entre *Adamas formosus* et *Aphyoplatys duboisi*, mais ce point demanderait à être approfondi.

3) Les *Aphyosemion* du groupe *elegans* et *A. splendidum* sont très rares dans les zones inondées de la cuvette. Les représentants du groupe *elegans* sont au contraire très abondants dans les régions du plateau où ils vivent souvent avec *Ep. multifasciatus* et les biotopes fortement marécageux de la cuvette congolaise ne leur sont probablement pas propices. Enfin, comme on l'a remarqué pour son voisin *A. batesii*, *A. splendidum* est pêché en quantités variables, selon les cas, pour des raisons encore mal connues. Par exemple, dans la localité 140, située à 40 km environ au Nord de la localité 157, *A. splendidum* est totalement absent, bien que le biotope soit favorable.

RÉSUMÉ.

Les Cyprinodontidés qui peuplent la cuvette congolaise sont différents de ceux des plateaux.

Une espèce nouvelle, très originale, a été découverte, pour laquelle la création du genre *Adamas* nous a paru justifiée. Trois autres espèces sont intéressantes : *Aphyoplatys duboisi*, *Epiplatys chevalieri* et *Aphyosemion splendidum*.

Il a été montré que *Ep. nigricans* est un synonyme récent de *Ep. chevalieri*, tandis que *A. kunzi* est un synonyme récent de *A. splendidum*.

Enfin, *Adamas formosus* et *Aphyoplatys duboisi* sont peut-être des reliques, représentant deux lignées évolutives apparemment parallèles. Il serait utile de les mieux connaître, afin de mieux comprendre l'évolution des Rivulinés et Procatopodiniés africains.

BIBLIOGRAPHIE

- Clausen (H.S.), 1967. - «Tropical old world Cyprinodonts». Akademisk Forlag Copenhagen.
- Huber (J.H.), 1977. - Liste nominale annotée de *Aphyosemion* Myers avec description de *Raddaella* et *Kathetys*. Supplément à *Killi Revue*, 4 (4).
- Huber (J.H.), 1978. - Caractères taxinomiques et tentative de regroupement des espèces du genre *Aphyosemion*. *Rev. fr. Aquariol.*, 5 (1).
- Lambert (J.), 1961. - *Ann. Mus. Afr. Centr.* (8) 93.
- Pellegrin (J.), 1904. - *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 10.
- Pellegrin (J.), 1930. - *Bull. Soc. Zool. de France*, 50.